

# **NOTE DE PRESENTATION**

## **BUDGETS PRIMITIFS 2022**

---

NOMENCLATURE M57

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PAYS D'APT LUBERON**



L'élaboration des budgets primitifs 2022 se fonde sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 17 mars 2022.

Les items « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement » sont comptabilisés dans le total pour le présent document mais ne font bien sûr pas l'objet d'une réalisation effective.

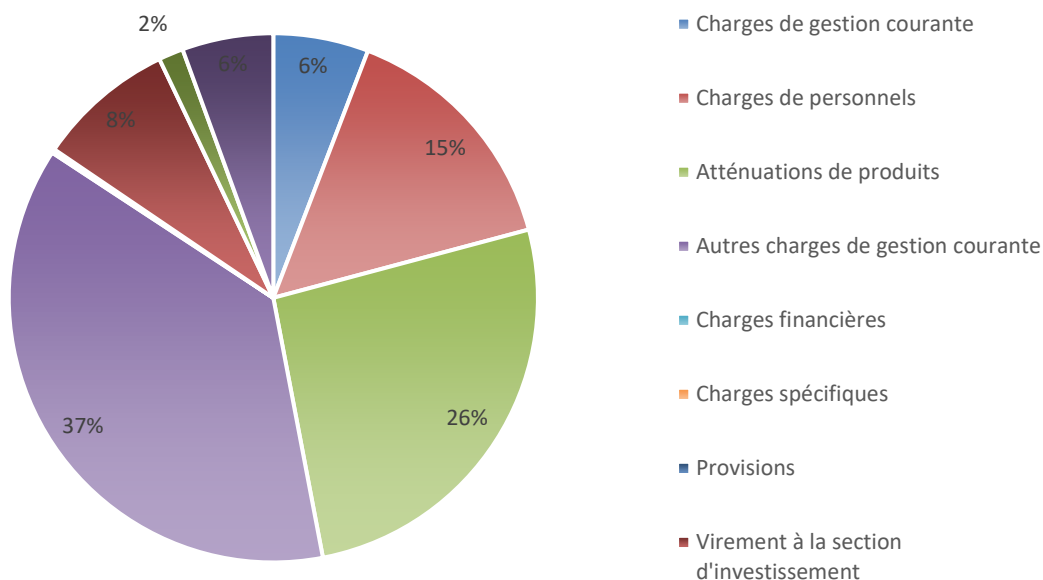
## BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 23 966 163 € dont 20 247 347 € de dépenses réelles et 3 718 816 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	
011-Charges générales	1 396 556,00
012-Charges de personnels	3 599 300,00
014-Atténuation de produits	6 267 301,00
65-Autres charges	8 927 163,00
	20 190 320,00
66-Charges financières	40 920,00
67-Charges exceptionnelles	9 800,00
68-Provisions	6 307,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	57 027,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>20 247 347,00</b>
023-Virement à la section d'investissement	2 383 289,00
042-Amortissements	1 335 527,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>3 718 816,00</b>
<b>DF de l'exercice</b>	23 966 163,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 966 163,00</b>

## Dépenses de fonctionnement



### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
011	Charges de gestion courante	1 330 507,00	1 396 556,00	66 049,00	4,96%

Les charges nouvelles sont liées aux coûts supplémentaires des fluides et matières premières et entretiens des terrains (plan d'eau), ainsi qu'aux augmentations des divers contrats de la collectivité (notamment des prestations informatiques supplémentaires) :

*Etude audit informatique (20 k€), intelligence artificielle (13k€). Renouvellement signalétique au sol des ZA (15k€), loyer gériaire (6k€), intégration budget LOC (17,4k€)*

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
012	Charges de personnels	3 449 840,00	3 599 300,00	149 460,00	4,33%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) à l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne (GVT),
- 2) Aux projets de l'année 2022 qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment :
  - Recrutement d'un(e) chargé(e) de coopération de la convention territoriale globale suite à la signature de la convention territoriale globale (CC du 16 décembre 2021),
  - Recrutement d'un(e) chef(fe) de projet Zéro Chômeur (CC du 25 novembre 2021),
  - D'un chargé de mission des contrats d'objectifs territoriaux (COT) mutualisé

- avec la communauté de communes de COTELUB (CC du 8 juillet 2021),
- Recrutement d'un agent technique polyvalent sous contrat aidé (bureau du 9 septembre 2021) au service patrimoine,
- Recrutement d'un apprenti (bureau du 3 décembre 2020),
- Recrutement d'un apprenti (bureau du 3 décembre 2020) et d'un exploitant de station d'épuration au service de l'eau et de l'assainissement (CC du 21 janvier 2020),

#### Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
014	Atténuations de produits	6 422 735,00	6 267 301,00	- 155 434,00	-2,42%

Baisse de l'attribution de compensation pour 2022 (transfert du plan d'eau)

#### Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
65	Autres charges de gestion courante	8 352 360,07	8 927 163,00	574 802,93	6,88%

Augmentations suivantes : SIRTOM (+124,9 k€), SIRCC (+128,2 k€), subvention budget Petite Enfance (+138,3 k€), remboursement chargé de mission COT (+16 k€),

#### Chapitres 66, 67 et 68 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
66	Charges financières	41 113,00	40 920,00	- 193,00	-0,47%
67	Charges spécifiques	16 535,00	9 800,00	- 6 735,00	-40,73%
68	Provisions	68 313,00	6 307,00	- 62 006,00	-90,77%

Suppression de la notion de charges exceptionnelles en M57. Diminution des provisions pour dépréciation d'actifs circulants.

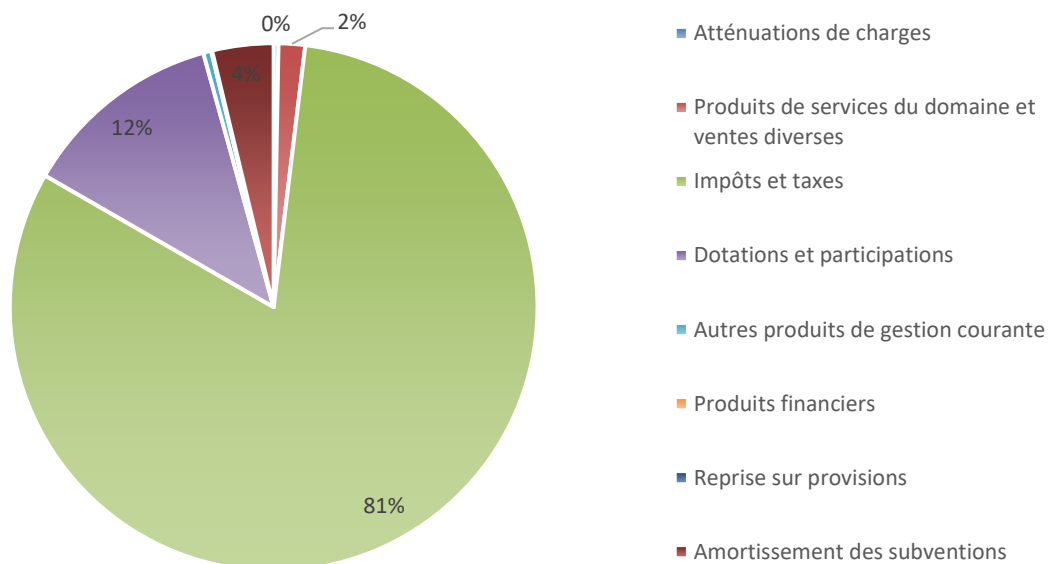
#### Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
023	Virement à la section d'investissement	2 090 731,00	2 383 289,00	292 558,00	13,99%
022	Dépenses imprévues	69 431,00	-	- 69 431,00	-100,00%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	1 369 914,00	1 335 527,00	- 34 387,00	-2,51%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 23 966 163 € dont 20 067 747 € de recettes réelles et 782 641 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70-Produits de services	338 871,00
73-Produits fiscaux	16 970 268,00
74-Dotations	2 583 688,00
75-Autres produits de gestion courante	108 900,00
013-Atténuation de charges	61 400,00
	20 063 127,00
76-Produits financiers	0,00
78-Reprise sur provisions	4 620,00
	4 620,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>20 067 747,00</b>
042-Amortissements des subventions	782 641,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>782 641,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>20 850 388,00</b>
002-Excédent antérieur reporté	3 115 775,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 966 163,00</b>

### Recettes de fonctionnement



#### Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
013	Atténuations de charges	57 000,00	61 400,00	4 400,00	7,72%

Remboursement sur rémunération des personnels revu à la baisse (-32 k€) et remboursement des contrats PEC (+26,4 k€).

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	307 005,00	338 871,00	31 866,00	10,38%

Remboursement par CC CôtéLub pour contrat COT (+22,5 k€), recette aire de stationnement camping-cars (+5 k€)

Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
73	Impôts et taxes	16 485 267,00	16 970 268,00	485 001,00	2,94%

Valorisation des bases (+3.4%), dynamique de la fraction de TVA (+150 k€), produit de la TEOM (+259 k€)

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
74	Dotations et participations	2 640 051,00	2 583 688,00	- 56 363,00	-2,13%

Baisse des subventions de fonctionnement sur projets.

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	108 900,00	79 900,00	275,52%

Intégration loyers budget LOC.

Chapitres 76, 77 et 78 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
76	Produits financiers	10 310,00	-	- 10 310,00	-100,00%
78	Reprise sur provisions	3 415,00	4 620,00	1 205,00	35,29%

Chapitre 76 : remboursement intérêts prêt SIVOM

Chapitre 78 : reprises sur provisions après admission en non-valeur.

### Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
042	Amortissement des subventions	758 246,00	782 641,00	24 395,00	3,22%

## Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes à 6 186 715 € et en dépenses à la somme de 5 326 715 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	1 500,00
16-Capital des emprunts	248 126,00
Plan pluriannuel d'investissement	4 129 158,61
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	159 038,80
<b>Dépenses réelles</b>	<b>4 537 823,41</b>
041-Avances sur marchés	6 250,59
040-Amortissement des subventions	782 641,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>788 891,59</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>5 326 715,00</b>
002-Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 326 715,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 129 159 €, selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
19	Réserve foncière	100 000 €
31	Maison du Pays d'Apt	1 495 €
35	Accueil des gens du voyage	108 026 €
46	Très haut débit (fibre optique)	557 718 €
52	Conservatoire de musique	16 500 €
70	Esplanade de la gare	133 065 €
78	Participation aux travaux de l'hôpital d'Apt	55 800 €
79	Participation au dispositif d'apport en conteneurs enterrés	160 000 €

98	Valorisation du plan d'eau d'Apt (phases 2 et 3)	936 851 €
101	Travaux d'aménagement de la ZI des Bourguignons	1 053 587 €
103	FISAC	21 637 €
109	PCAET	95 516 €
112	Aménagement d'un studio de répétition (Conservatoire de musique)	166 112 €
113	Amélioration thermique Conservatoire de musique	68 546 €
114	Etude hydraulique plan d'eau Riaille	19 300 €
115	Etude d'accompagnement à la définition d'un projet culturel de territoire	47 862 €
OPNI	Opérations diverses (matériels roulants, travaux divers,...)	587 144 €

#### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 248 126 €.

#### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 782 641 €.

Le financement des dépenses d'investissement est essentiellement assuré par les subventions d'équipement (1,27 M€), l'amortissement des biens (1,33 M€), le virement de la section de fonctionnement (2,02 M€) et par un emprunt (148,6 k€).

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
10-Fonds divers sauf 1068 (affectation du résultat)	43 918,00
13-Subventions	1 291 049,41
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 334 967,41</b>
021-Virement de la section de fonctionnement	2 383 289,00
040-Amortissements des biens	1 335 527,00
041-Avances sur marchés	6 250,59
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>3 725 066,59</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>5 060 034,00</b>
002-Excédent antérieur reporté	1 126 681,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 186 715,00</b>



# BUDGET PETITE ENFANCE

## Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 4 369 026 € dont 4 004 880 € de dépenses réelles et 364 146 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	456 958,00
012-Charges de personnels	3 505 253,00
65-Autres charges	7 016,00
	3 969 227,00
66-Charges financières	34 553,00
67-Charges exceptionnelles	1 000,00
68-Provisions	100,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	35 653,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>4 004 880,00</b>
023-Virement à la section d'investissement	0,00
042-Amortissements	364 146,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>364 146,00</b>
<b>DF de l'exercice</b>	4 369 026,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 369 026,00</b>

### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
011	Charges à caractère général	412 807,00	456 958,00	44 151,00	10,70%

Les charges nouvelles sont liées au coûts supplémentaires des fluides et entretien des bâtiments ainsi qu'à la reconfiguration informatique liée à la cyberattaque de 2021.

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
012	Charges de personnels	3 454 507,00	3 505 253,00	50 746,00	1,47%

Augmentation liée au Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	7 016,00	5 516,00	367,73%

Maintenance informatique en nuage, nouveau logiciel de gestion (+6,6 k€).

Chapitre 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
66	Charges financières	38 948,00	34 553,00	- 4 395,00	-11,28%
67	Charges spécifiques	34 665,00	1 000,00	- 33 665,00	-97,12%
68	Provisions	14 061,00	100,00	- 13 961,00	-99,29%

Chapitre 67 : régularisation d'écritures comptables en 2021 (34,1 k€).

Chapitre 68 : seuils des provisions atteints en 2021

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	-	- 5 000,00	-100,00%
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	352 959,00	364 146,00	11 187,00	3,17%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 4 369 026 € dont 4 275 133 € de recettes réelles et 93 893 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70-Produits de services	419 261,00
74-Participations et dotations	1 652 376,00
75-Autres produits de gestion courante	22 800,00
75-Subvention d'équilibre	2 111 800,00
013-Atténuation de charges	68 500,00
	<b>4 274 737,00</b>
77-Produits exceptionnels	0,00
78-Reprise sur provisions	396,00
	396,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>4 275 133,00</b>
042-amortissements des subventions	93 893,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>93 893,00</b>

<b>RF de l'exercice</b>	4 369 026,00
002-Excédent antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 369 026,00</b>

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
013	Atténuations de charges	139 433,00	68 500,00	- 70 933,00	-50,87%

Remboursement sur rémunération des personnels revu à la baisse (-70,9 k€).

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	395 600,00	419 261,00	23 661,00	5,98%

Participation des familles conforme à la réalisation 2021 (+24 k€)

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
74	Dotations et participations	1 652 810,00	1 652 376,00	- 434,00	-0,03%

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
75	Autres produits de gestion courante	1 997 555,00	2 134 600,00	137 045,00	6,86%

Augmentation du loyer du cabinet médical (+1,2 k€) et de la subvention d'équilibre du budget principal (+138,2 k€).

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
78	Reprise sur provisions	1 400,00	396,00	- 1 004,00	-71,71%

Prévision 2022 liée à l'état d'admission en non-valeur communiqué par le comptable public.

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
042	Amortissement des subventions	127 649,00	93 893,00	- 33 756,00	-26,44%

## Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 376 317 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	180 478,00
OP- Programmes d'investissement	92 466,00
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>272 944,00</b>
041-Avances sur marchés	0,00
040-Amortissement des subventions	93 893,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>93 893,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>366 837,00</b>
002-Déficit antérieur reporté	9 480,00
<b>TOTAL</b>	<b>376 317,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 92 466 € (mobilier, matériels informatique, aménagements, agencements).

### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 180 478 €.

### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 93 893 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les recettes du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) pour 10,5 k€, par l'affectation du résultat de fonctionnement (1,6 k€) et par l'amortissement des biens (364,1 k€).

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
10-Affectation du résultat	1 622,28
13-Subventions	0,00

16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
10-FCTVA	10 548,72
<b>Recettes réelles</b>	<b>12 171,00</b>
021-Virement de la section de fonctionnement	0,00
040-Amortissements des biens	364 146,00
041-Avances sur marchés	0,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>364 146,00</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>376 317,00</b>
002-Excédent antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>376 317,00</b>

# BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

## Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 1 226 786 € dont 1 018 174 € de dépenses réelles et 208 612 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	281 714,00
012-Charges de personnels	599 000,00
014-Atténuation de produits	91 000,00
65-Autres charges	28 447,00
	1 000 161,00
66-Charges financières	11 548,00
67-Charges exceptionnelles	2 000,00
68-Provisions	4 465,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	18 013,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 018 174,00</b>
023-Virement à la section d'investissement	121 911,00
042-Amortissements	86 701,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>208 612,00</b>
<b>DF de l'exercice</b>	1 226 786,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 226 786,00</b>

### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
011	Charges de gestion courante	208 020,00	281 714,00	73 694,00	35,43%

Programme global de développement et de communication, dont 11,3 k€ pour l'Opération Grand Site de France. Augmentation du produit de la taxe de séjour permettant le financement du projet « Stratégie et Plan d'Actions ».

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
012	Charges de personnels	568 300,00	599 000,00	30 700,00	5,40%

Augmentation liée au Glissement Vieillesse Technicité (GVT).  
Recrutement de saisonniers.

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
014	Atténuations de produits	82 000,00	91 000,00	9 000,00	10,98%

Reversement de la part départementale de la taxe de séjour.

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
65	Autres charges de gestion courante	13 500,00	28 447,00	14 947,00	110,72%

Maintenance informatique en nuage (8 k€). Admission en non-valeur (9,7 k€).

Chapitres 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
66	Charges financières	13 280,00	11 548,00	- 1 732,00	-13,04%
67	Charges spécifiques	6 000,00	2 000,00	- 4 000,00	-66,67%
68	Provisions	1 425,00	4 465,00	3 040,00	213,33%

Chapitre 67 : suppression des charges exceptionnelles (nomenclature M57).

Chapitre 68 : augmentation de la provision au titre du Compte Personnel de Formation (+3 k€)

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
023	Virement à la section d'investissement	15 131,00	121 911,00	106 780,00	705,70%
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	70 391,00	86 701,00	16 310,00	23,17%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 1 226 786 € dont 1 025 246 € de recettes réelles et 13 943 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	
70-Produits de services	65 000,00
73-Produits fiscaux	950 000,00
74-Dotations	0,00
75-Autres produits de gestion courante	0,00
013-Atténuation de charges	500,00
	<b>1 015 500,00</b>
77-Produits exceptionnels	0,00
78-Reprise sur provisions	9 746,00
	<b>9 746,00</b>
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 025 246,00</b>
042-amortissements des subventions	13 943,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>13 943,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>1 039 189,00</b>
002-Excédent antérieur reporté	187 597,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 226 786,00</b>

#### Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
013	Atténuations de charges	1 000,00	500,00	- 500,00	-50,00%

#### Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	63 100,00	65 000,00	1 900,00	3,01%

Visites guidées, classement des hébergements, partenariats, ventes en boutique.

#### Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
73	Impôts et taxes	800 000,00	950 000,00	150 000,00	18,75%

Taxe de séjour.



### Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
74	Dotations et participations	1 652 810,00	1 652 376,00	- 434,00	-0,03%

### Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
78	Reprise sur provisions	-	9 746,00	9 746,00	-

Prévision 2022 liée à l'état d'admission en non-valeur communiqué par le comptable public.

### Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2021	2022	2021/2022	
042	Amortissement des subventions	13 167,00	13 943,00	776,00	5,89%

## Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 407 678 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	45 804,00
OP- Programmes d'investissement	251 835,00
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>297 639,00</b>
041-Avances sur marchés	0,00
040-Amortissement des subventions	13 943,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>13 943,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>311 582,00</b>
002-Déficit antérieur reporté	96 096,00
<b>TOTAL</b>	<b>407 678,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 251 835 € (meubles, matériels informatiques, aménagements, agencements), dont 96 k€ au titre du développement de l'offre d'itinéraires cyclables structurants dans le Luberon.

### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 45 804 €.

### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 13 943 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'investissement (96,5 k€), par l'affectation du résultat de fonctionnement (102,5 k€) et par l'amortissement des biens (364,1 k€), ainsi que par le virement de la section de fonctionnement (121,9 k€)

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
10-Affectation du résultat	102 500,00
13-Subventions	96 566,00
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>199 066,00</b>
021-Virement de la section de fonctionnement	121 911,00
040-Amortissements des biens	86 701,00
041-Avances sur marchés	0,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>208 612,00</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>407 678,00</b>
002-Excédent antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>407 678,00</b>

## **BUDGET ZONES D'ACTIVITES**

### ▪ **Fonctionnement**

Les dépenses et recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 s'élèvent à 1 606 635 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 1 791 037 €.

Ce budget retrace les opérations d'ordre liées aux ventes des terrains aménagés.

Le budget dégage un excédent de fonctionnement de 48 737 € et un excédent d'investissement de 184 402 €.



**APT**, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,  
**CASENEUVE**, CASTELLET, **CÉRESTE**,  
GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**,  
LACOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX,  
**MÉNERBES**, MURS, **ROUSSILLON**,  
RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-  
DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**,  
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**,  
VIENS, **VILLARS**.

---

” Un territoire, des communes...votre Interco !  
Pour un développement solidaire, durable et  
authentique de notre territoire. “

Communauté de communes  
Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne  
Standard : 04 90 04 49 70 / [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)  
[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)